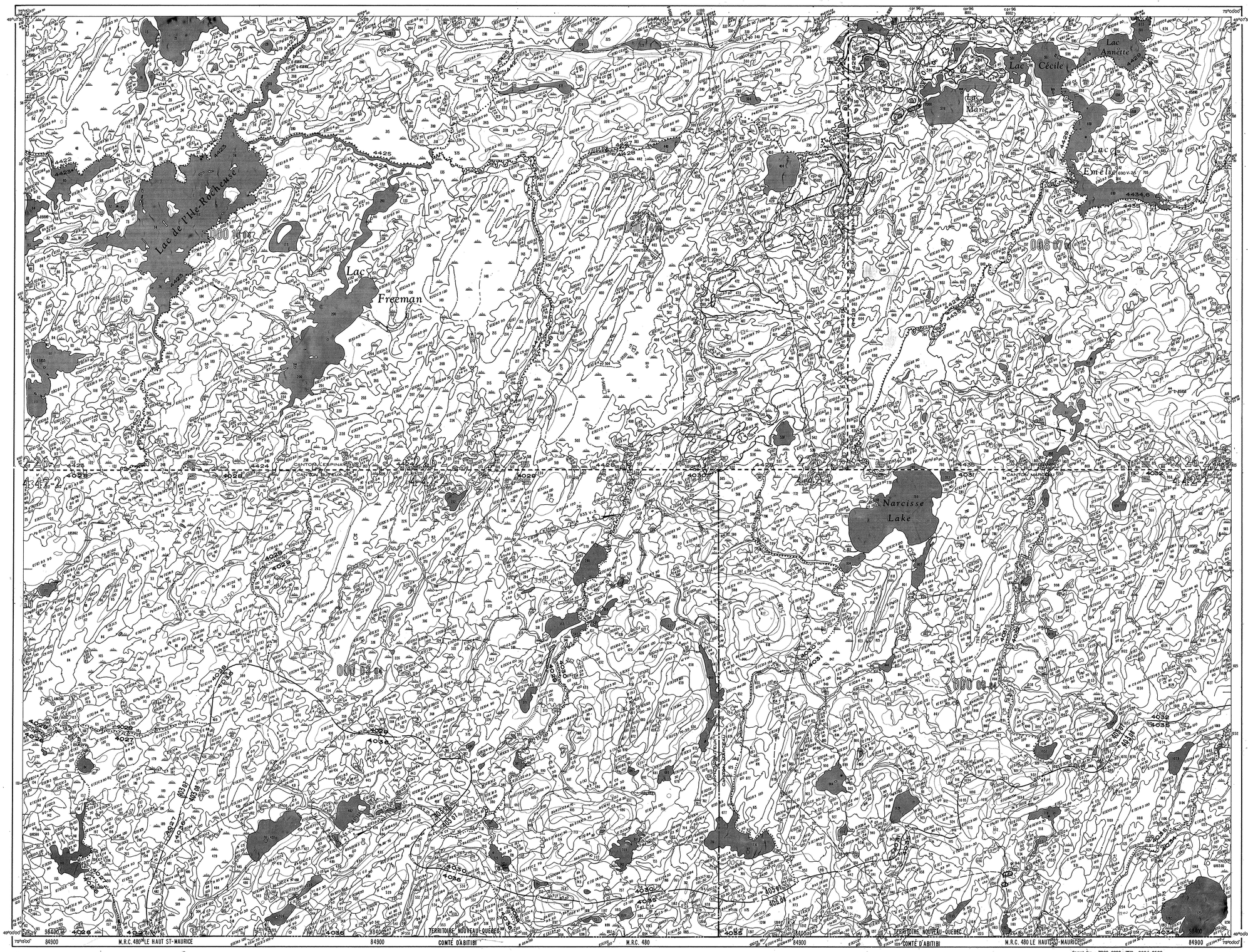

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cto
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection de peuplement	cpp
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cja
Jardinage partiel (bilan ou à plat)	bnj
Coupe progressive irrégulière	cpi
Plantation en vidéoplants	pvi
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Activité commerciale	ac
Route close aux bêtes boisées (étoile des fibres)	ec

N.B. Ces interventions n'impliquent eux perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (3)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin blanc	R (PBL)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (laricin)	R (M)
— — à pruche	R (PR)
— — à cèdre	R (C)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)	P (E)
— — à épinette noire	P (EN)
— — à mélèze	P (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin gris	P (PG)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — plantation (épinette blanche)	P (EB) S
— — plantation (épinette de Norvège)	P (EN) S
— — plantation (épinette noire)	P (EN) S
— — plantation (épinette rouge)	P (ER) S
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à épinette noire	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à sapin (à sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — (à pin rouge/à la occupent plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PB (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB (M)
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — avec épinette noire et/ou pin rouge	PB (E-PR)
— — — avec pruche	PB (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — plantation	PB p
Pinède à pin gris	PG
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG (M)
— — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB-PR)
— — — avec pruche	PG (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — plantation de pin sylvestre	PG p
Cédrière	C
— — (à thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
Pruchière	Pr
— — (à pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
MÉLÈZE	Mel
— — (à mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mel (M)
— — à thuya (cèdre)	Mel (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Mel (PB)
— — à pin gris	Mel (PG)
— — à pin rouge	Mel (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Mel,e
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel,j
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel,l

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominant	Résineux dominant
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (R)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (R)
— — — — avec épinette	F1 E	F1 E (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (R)
— — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (R)
— — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (R)
Bouleaux à bouleau jaune avec épinette	BJ E	BJ E (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (R)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (R)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (R)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec épinette	Pe E	Pe E (R)
Cédrière rouge résineuse	Cr R	Cr R (R)
Cédrière résineuse	C R	C R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — — sur station mésique	M F1	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — à peuplier (peuplier)	Pe
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Bouleaux à bouleau jaune	Bj
Cédrière rouge	Cr
Cédrière	C
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	C F1
— — à bouleau jaune	C F1
— — à peuplier	C F1
— — à feuillus d'essences intolérantes	C F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	C F1
Plantation d'érable à sucre	Ps
— — à bouleau jaune	Ps,bj
— — à peuplier	Ps,pe
— — à peuplier hybride	Ps,ph
— — à tilleul d'Amérique	Ps,tl

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Jeune	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement d'usage, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cpb
Coupe partielle par bande	cpa
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	bnj
Brûlis partiel	bnj

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinettes blanche uniquement

⊖ 18-50% ⊕ 50-99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis total	bt
Chablis partiel	bp
Épidémie sévère	ep
Feuillis	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉQUENNE

Jn (jaune indéterminé) — Prog.3 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre D et 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cm.

Vn (vieux indéterminé) — Prog.3 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges virtuels de 60 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	30cm 2	1m 3	10m 4	7m 5	4m 6	2m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
1 Égale	0 à 30%	aucun
2 Moyenne	31 à 60 %	2
3 Forte	61 à 90 %	3
4 Extrême	91 et plus	4

Superficie minimale de parcelle 2 ha.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S1E3 C5 G1 D1 — S : station; E : classe de pente; C : classe d'âge; G : groupement d'essences; D : densité

E 15 4 M8 D1 — 1 : origine; 5 : classe de hauteur; M : type de couvert; 8 : classe de densité; D : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUDES FOR., BLAIS, MENEU, LUSSIER ET ASS.
SIGNATURE : Claude Blais

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUDES FOR., GAUTHIER, PARENT & ASS. (G.E.42)
SIGNATURE : Jean-Yves Gauthier

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985-86; Année de publication : 1986-88; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26
Unité d'aménagement	2
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	06
Bassin hydrographique	403
Bassin primaire	08
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Codastre	
Parcelle	4436
Région écologique	12b
Municipalité régionale de comté	

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-G-5 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-G-6 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-G-7 S.E. S.O. N.E. N.O.
32-G-4 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-G-3 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-G-2 S.E. S.O. N.E. N.O.
32-B-13 N.E. N.O. N.E. N.O.	32-B-14 N.E. N.O. N.E. N.O.	32-B-15 N.E. N.O. N.E. N.O.

32 G/3 S.E.

Compt. for : 7002-9200 - 7510 - 8004-8502

A jour : avril 1998